

EXEMPLAIRE A SIGNER
PUIS RETOURNER

Valeo

**Attestation des commissaires aux comptes sur le montant global
des actions de parrainage et de mécénat**

MAZARS
Tour Exaltis
61, rue Henri-Regnault
92400 Courbevoie
S.A. au capital de € 8.320.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Valeo

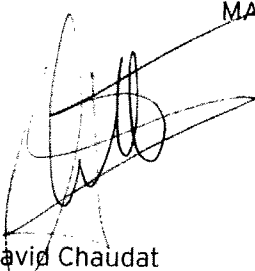
Attestation des commissaires aux comptes sur le montant global des actions de parrainage et de mécénat

Monsieur le Directeur Général,


Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, nous certifions que le montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du Code général des impôts déterminé par la société, figurant sur le document ci-joint et s'élevant à € 92.000, concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.


Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 10 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

David Chaudat


Lionel Gotlib

ERNST & YOUNG et Autres

Jean-François Ginies


Gilles Puissochet



Le Directeur Général

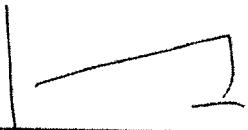
Société VALEO
43 rue Bayen
75017 PARIS

**SOMMES VERSEES AU TITRE DE L'ARTICLE 238 BIS 1° et 4° DU CODE
GENERAL DES IMPOTS**

Le montant global des sommes versées par la société VALEO pendant l'exercice clos le 31 décembre 2010 et ouvrant droit à la réduction d'impôt visée à l'article 238 bis 1° et 4° du Code Général des Impôts s'est élevé à 92 000 euros.

Fait à Paris, le 10 mai 2011

Le Directeur Général



Jacques Aschenbroich